

## Expertise collective Inserm « Pesticides et effets sur la santé », Réactions de l'Union des Industries de la Protection des Plantes

*Boulogne-Billancourt, le 30 juin 2021* – L'UIPP fait part de ses commentaires suite à la publication ce jour des conclusions de la mise à jour de l'expertise collective de l'Inserm « Pesticides et effets sur la santé ». La grande majorité des substances actives présentant des liens avec des pathologies ne sont aujourd'hui pas ou plus autorisées sur le marché français pour des usages agricoles, démontrant clairement la robustesse du cadre réglementaire en vigueur pour les produits phytopharmaceutiques.

- Comme en 2013, la synthèse Inserm « Pesticides et Santé » est un **travail collectif de synthèse qui permet de faire un état des lieux des connaissances scientifiques**. L'UIPP souligne la grande qualité du travail visant à faire la connexion entre un lien de type épidémiologique, l'exposition et les mécanismes d'action, et ce pour **l'ensemble des pesticides**, qu'ils soient utilisés par les professionnels du secteur agricole ou pour des usages domestiques.
  
- L'UIPP note que la grande majorité des substances actives présentant des liens avec des pathologies ne sont aujourd'hui pas ou plus autorisées sur le marché français pour des usages agricoles, démontrant clairement la **robustesse du cadre réglementaire** en vigueur pour les produits phytopharmaceutiques. Les **processus d'autorisation de mise sur le marché intègrent donc bien l'évolution des connaissances scientifiques à travers la réévaluation périodique des substances** (en moyenne tous les 10 ans). Il est important de préciser que le rapport fait état de liens de présomption qui peuvent être établis entre utilisation de pesticides et pathologies, mais que **la présence d'un lien ne signifie pas nécessairement qu'il y a une relation avérée de cause à effet**.
  
- Par rapport à l'expertise de 2013, **l'Inserm a fait passer de moyenne à forte la présomption de lien entre troubles cognitifs chez les agriculteurs et exposition aux pesticides, principalement pour les produits contenant des substances organophosphorées ou encore les pyréthriinoïdes**.
  - La très grande majorité des produits organophosphorés n'est pas autorisée aujourd'hui en France pour des usages agricoles.
  - Pour les populations non agricoles, il semble que l'exposition aux pyréthriinoïdes soit prioritairement domestique, c'est-à-dire issue de l'utilisation d'insecticides à domicile (anti-moustiques et autres).
  - La plupart des études prises en compte par l'Inserm pour cette thématique ont été menées aux Etats-Unis. Or, le contexte, les systèmes et pratiques agricoles et les niveaux d'usages de produits à la maison sont très différents des pratiques françaises. La prise en compte des expositions réelles en France serait importante à intégrer dans le cadre de la prise de mesures de gestion de risque éventuelles.
  
- Pour la première fois, l'Inserm s'est intéressé à certaines maladies respiratoires et pointe une présomption de lien avec plusieurs substances actives
  - Parmi les 17 molécules étudiées, **14 ne sont pas autorisées sur le territoire français**.
  - Ces pathologies sont **d'abord des affections inflammatoires, fortement liées à d'autres facteurs de risques connus inhérents au métier d'agriculteur** comme l'exposition aux poussières, l'ensilage ou encore l'exposition à des virus animaux.

- Conscients de leurs responsabilités envers les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques, les entreprises de la protection des plantes sont très actives pour assurer une sécurité maximale aux professionnels agricoles. L’UIPP et ses adhérents multiplient ainsi les initiatives. Par exemple :
  - Des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques sont menées chaque année auprès des agriculteurs ;
  - Pionnière en Europe, l’UIPP a développé un étiquetage des produits homogène et simple pour permettre aux agriculteurs d’identifier plus aisément les précautions nécessaires à l’usage de chaque produit ;
  - L’UIPP, en association avec de nombreux acteurs du monde agricole, a aidé à développer et promouvoir des Equipements de Protection Individuels (EPI) mieux adaptés aux tâches agricoles, ergonomiques et sûrs ;
  - En France, les systèmes de remplissage des pulvérisateurs sans contact se développent sous l’impulsion des principaux acteurs du marché. De tels dispositifs réduisent ainsi considérablement les risques liés à l’utilisation des produits.
- En 60 ans, la toxicité moyenne des substances actives mises sur le marché a été divisée par 10. Les substances actives les plus récemment mises sur le marché présentent en moyenne une toxicité significativement plus faible que les plus anciennes. C’est le reflet d’une évolution continue de la science, de la réglementation et de l’innovation dans laquelle l’UIPP et ses adhérents sont résolument engagés.

#### Contacts Presse :

Emmanuelle Pabolleta : 06 37 91 79 76 – [epabolleta@uipp.net](mailto:epabolleta@uipp.net)

Sylvain Camus : 06 12 16 38 60 – [sylvain.c@tmarkoagency.com](mailto:sylvain.c@tmarkoagency.com)

#### À propos de l’UIPP

L’UIPP est une association professionnelle, fédérant 19 entreprises qui mettent sur le marché des solutions de santé des plantes à usage agricole : biocontrôle, chimie naturelle et de synthèse, biotechnologies et services numériques. Les entreprises de l’UIPP accompagnent tous les modèles agricoles et représentent 96% du marché de la protection des plantes en France.

Pour nous suivre: [www.uipp.org](http://www.uipp.org), Twitter : @UIPPorg